

Traduire en langue française en 1830. Textes réunis par CHRISTINE LOMBEZ. Artois Presses Université, 2012. Un vol. de 208 p.

La collection « Traductologie » de l'Université d'Artois dirigée par Michel Ballard et Lieven D'Hulst vient de s'enrichir d'un nouveau titre avec ces actes d'un colloque qui s'est tenu du 13 au 15 novembre 2008 à l'Université de Nantes. Cet ouvrage comporte 13 articles dus à des chercheurs de nationalité française mais aussi canadienne, belge ou espagnole. De facture érudite, ils sont d'excellente tenue, à une ou deux exceptions près (l'un, à propos du cycle cidien du *Romancero*, comporte plusieurs hispanismes regrettables quoique excusables, et surtout, l'exposé manque de clarté, défaut encore plus patent dans une contribution portant sur Lady Morgan). La présentation est soignée, et les coquilles – inévitables dans toute publication – sont peu nombreuses. Si plusieurs contributions comportent une ample annexe bibliographique, il est dommage que ce ne soit pas le cas de toutes, mais c'est là un détail.

Dès son avant-propos, Christine Lombez justifie le choix judicieux qui est fait ici d'une « coupe chronologique » (p. [7]) sur les traductions publiées en français en 1830. Cette année ne brille pas particulièrement du strict point de vue éditorial par rapport aux années immédiatement antérieures (Lieven D'Hulst, p. 39), mais elle constitue une date charnière, tant du point de vue politique que du point de vue esthétique. Ces deux types de bouleversement sont en quelque sorte synthétisés par l'emblématique *Liberté guidant le peuple* de Delacroix qui orne la couverture du recueil. Par ailleurs, c'est l'époque où la curiosité pour les pays étrangers commence à s'étendre franchement au-delà de l'Europe, avec une fascination croissante pour les contrées orientales.

Du reste, l'étroitesse de la chronologie retenue pour ce « sondage » n'interdit pas des allusions précises à un temps historique plus long, en amont comme en aval. Surtout, la contrainte est contrebalancée par plusieurs traits :

- la variété des aires linguistico-culturelles envisagées (Angleterre, Allemagne, Suisse, mais aussi Russie, Espagne, Grèce ou encore Inde) ;

- la diversité des supports considérés. On ne saurait négliger le rôle fondamental des périodiques récemment fondés, tels que la *Revue des Deux Mondes*, dont l'ouverture est déjà suggérée par le titre, ou la *Revue de Paris*, l'une des plus fécondes en ce domaine, qui procure une quarantaine de traductions pour l'année 1830 (Patrick Berthier, p. 32) ;

- l'hétérogénéité des rayons de la bibliothèque examinés. Pour reprendre les catégories classiques, il est ici question aussi bien des Bonnes-Lettres que des Belles-Lettres : si, en 1830, les traductions d'ouvrages littéraires au sens où nous l'entendons aujourd'hui dominant dans les ouvrages répertoriés par la *Bibliographie de la France*, au sein des périodiques sont majoritaires les traductions de textes relevant de la critique littéraire, des voyages, de l'histoire, de l'économie, de la médecine, ou encore de la musique... (Patrick Berthier, p. 24).

La plupart des auteurs traduits ici évoqués sont célèbres ou le furent en leur temps : il suffit de songer à Scott, en tête du palmarès éditorial des traductions pour l'année 1830, avec 51 titres (Lieven D'Hulst, p. 42). C'est plus rarement le cas de leurs traducteurs : à quelques exceptions près, ce sont des figures méconnues, dont on sait parfois peu de choses. Ainsi, cette mystérieuse Madame de Rochmondet, « traductologue avant la lettre » selon l'expression de Benoît Léger (p. 109), qui publie à compte d'auteur, et dont l'identité reste problématique. L'anonymat de certaines traductions ne facilite pas non plus la recherche. Ces traits caractérisent du reste des époques bien postérieures, d'où la difficulté des enquêtes et le mérite de ceux qui s'y emploient...

Par-delà la diversité des cas, semble malgré tout s'imposer un *profil type* du traducteur de 1830. C'est souvent quelqu'un qui a voyagé dans le pays de l'auteur traduit, voire s'y est installé (Masclat, traducteur de Khemnitser, a vécu plus de quarante ans en Russie, selon

Françoise Genevray p. 52 ; Golbéry, Alsacien élevé en Allemagne, qualifie ce pays de « seconde patrie », constate Agnès Graceffa, p. 62).

Rarement écrivain à plein temps, ce n'est pas encore un professionnel au sens fort du terme, même si l'on observe une certaine professionnalisation du statut du traducteur, et même s'il existe des cas exceptionnels comme celui du fameux Defauconpret, à qui l'on doit sur la période 1816-1834 le chiffre impressionnant de 326 traductions (Lieven D'Hulst, p. 43). C'est le plus souvent un homme habitué à manier la plume, tel Léon Halévy, « homme de lettres polygraphe, à la fois historien, auteur dramatique et poète très actif » (Christine Lombez, p. 121), un universitaire, comme Chanzy, titulaire de la chaire de sanskrit du collège royal de France, ou encore un homme occupant des fonctions dans l'administration (magistrature, pour Golbéry, armée, pour Regnard) ou la librairie (tel Panckoucke, issu d'une brillante lignée d'éditeurs).

C'est souvent un érudit passionné : « *La Reconnaissance de Sacountala* est donc pour Chézy le couronnement de presque trente ans consacrées à réduire les uns après les autres les obstacles à la lecture de la pièce de Kâlidâsa », souligne Claudine Le Blanc (p. 98). La traduction est généralement mal rémunérée (vingt-cinq francs la feuille, selon le mot de Janin, alors qu'à la même époque, George Sand ou Balzac touchent quatre ou cinq fois plus, selon Rainier Grutman, p. 79), mais l'on peut en attendre quelques bénéfices en termes de carrière : si Golbéry échoue dans ses aspirations (Agnès Graceffa, p. 61-62), sa traduction sert à Chézy de tremplin pour une carrière universitaire (Claudine Le Blanc, p. 98).

Si le traducteur travaille à cette époque assez souvent en *binôme*, son travail met en avant les ambiguïtés de sa relation avec l'auteur traduit, qu'il soit mort ou vivant. Beaucoup admirent, voire *vénèrent* l'auteur traduit : Loève-Weimars se fait même le porte-parole posthume de Hoffmann (Rainier Grutman, p. 88-89). Vis-à-vis de l'historien allemand Niebuhr, Golbéry va encore plus loin et son attitude confine au masochisme. En apparence, une véritable collaboration savante naît entre ces deux « ardents nationalistes » (p. 67), l'un, bonapartiste, l'autre, ennemi acharné du bonapartisme, dont Agnès Graceffa dresse un beau portrait en miroir. Mais Niebuhr, excellent francophone à même de contrôler la qualité du travail de son partenaire, perfectionniste autant qu'ingrat, fait la fine bouche devant cette traduction française. Sa mort ne changera rien à la donne. Curieusement, Golbéry, traducteur sous influence, pourrions-nous dire, manifeste ici et là son amertume, mais justifie sa soumission en concédant que l'auteur « n'[est] pas moins le propriétaire de ses mots que de ses idées » (p. 70). Au total, Golbéry avait consacré dix ans de sa vie à cette entreprise fort peu lucrative qui ne lui valut qu'une maigre reconnaissance.

Ce qui attire plus encore l'attention, ce sont les *rivalités* entre traducteurs concurrents. L'article qui met le mieux en évidence cette dimension est celui de Frédéric Weinman, consacré à la joute opposant Louis Panckoucke et Jean-Louis Burnouf, de cinq ans son aîné, autour de la traduction de Tacite (p. 189 *sq.*). La querelle se poursuivra pendant des années, non seulement entre les deux traducteurs, mais entre deux camps s'opposant avec hargne, sans qu'on la puisse résumer à un simple affrontement corporatiste, dans la mesure où certains universitaires comme Nisard prennent parti pour Panckoucke. Dans ce cas précis, les rivalités de carrière (liées aux positions respectives dans le champ intellectuel et éditorial, dirait Bourdieu), doublées d'une âpre lutte d'intérêts entre éditeurs (Panckoucke/ Hachette), sont inséparables d'affrontements théoriques autour de véritables enjeux traductologiques. Parfois, l'antagonisme va jusqu'à prendre une ampleur internationale, comme en témoigne l'affrontement par éditions et traductions interposées entre Chézy et Jones, qui est aussi celui des orientalismes français et anglais (Claudine Le Blanc, p. 95 *sq.*).

À chaque fois, seule une reconstitution aussi scrupuleuse que possible des différents *contextes* (idéologique, esthétique, sociologique) et des horizons d'attente du public permet d'y voir plus clair, avant d'aborder la traduction proprement dite.

Si les réflexions sur la traduction en tant que telles ne sont pas nombreuses, bien des éléments peuvent être glanés dans ces précieux paratextes que constituent préfaces, notes, ou correspondances. À cet égard, la copieuse préface de Panckoucke aux *Œuvres de C. C. Tacite* procure des indications précieuses sur une démarche originale, vivante : ayant commis dans sa jeunesse un premier jet « mot à mot », le traducteur va lentement peaufiner son travail, le corrigeant à voix haute – un peu comme le fera plus tard Flaubert avec son gueuloir. Opposé à la « froideur » qui caractérise les lettrés enfermés dans leur cabinet, il multiplie également les séjours en Angleterre ou en Italie pour s'imprégner des lieux décrits par l'historien latin (Frédéric Weinman, p. 191-92).

En second lieu, ces contributions mettent en évidence à la fois des traits datés, typiques de l'époque considérée, des évolutions, et des permanences.

1) Éléments datés :

Outre l'usage, à l'époque, de franciser les noms propres dans les traductions, le phénomène de la traduction *intermédiaire* (par exemple une traduction en italien réalisée d'après une traduction française) semble répandu dans la France et l'Europe de l'époque, *a fortiori* pour les textes orientaux, comme en témoigne l'exemple de *Shakuntalâ*, commenté par Claudine Le Blanc (p. 94 *sq.*). De même, les traductions basées sur le pillage de diverses traductions antérieures, révisées sans se référer à l'original, sont courantes, tout comme le dispositif consistant à mettre en vers une version littérale préalable (Françoise Genevray, p. 52, Christine Lombez, p. 124).

En 1830, la frontière entre plusieurs dénominations concurrentes – « traduit », « traduction nouvelle », « traduit librement », « traduction littérale », « traduction libre » ou encore « imité de » – est encore floue et ne rend pas toujours compte du degré de fidélité à l'original. Une grande liberté semble encore régner et l'on se permet de retrancher ou d'ajouter sans trop de scrupules. Malgré tout, on assiste à un rejet de plus en plus massif du modèle de la Belle infidèle issue du XVII^e siècle. Delille, dernier grand représentant de ce modèle, traducteur de Virgile promu Académicien pour ses traductions, pouvait encore prétendre au titre d'écrivain, surtout parce qu'il traduisait un auteur prestigieux. Ce n'est désormais plus le cas.

Rainier Grutman, dans une des contributions les plus séduisantes de ce recueil, relie cette évolution à la reconfiguration du statut d'auteur – autoconsacré créateur absolu de son œuvre dans l'optique romantique (p. 79). Le traducteur, par définition auteur second, est ravalé au rang de simple intermédiaire et la solution de l'imitation n'est désormais plus acceptée. Utilisant une jolie formule, Rainier Grutman fait du traducteur « la victime collatérale du « sacre de l'écrivain » » (p. 82) et souligne le cloisonnement de plus en plus marqué des rôles (p. 92). Dans cette optique, il apparaît que l'esthétique classique ou néo-classique est beaucoup plus favorable à la traduction que l'esthétique romantique : Rainier Grutman allègue à cet effet l'exemple de Victor Hugo, qui ne publia pas de traductions mais « confia à son fils l'immense tâche de traduire tout Shakespeare » (note 9, p. 81). Hypothèses suggestives, susceptibles de corroborer le lien, sur la longue durée, entre essor de la littérature et « défaite de l'érudition » en France, pour reprendre le titre d'un ouvrage de Blandine Barret-Kriegel, mais qui devront être confirmées par d'autres travaux...

2) Permanences :

On constate une extrême variabilité dans la qualité des traductions, qui est sans doute de toutes les époques. Jean-Yves Masson est contraint malgré lui d'abandonner le principe initialement posé de « neutralité bienveillante » face à la traduction de J. et A. Cherbuliez. Avec une mauvaise humeur croissante qui semble parfaitement justifiée, il va jusqu'à parler de « désinvolture » (p. 151) et de « travail bâclé » (p. 157). L'idée séduisante d'un contrat

élémentaire tacitement passé entre traducteur et lecteur, un peu sur le modèle du « pacte autobiographique » cher à Philippe Lejeune, impliquant que le lecteur accorde sa confiance au traducteur – même si celle-ci n'est sans doute jamais totale –, est mise à mal (p. 146).

De la même façon, l'accueil réservé aux traductions peut être extrêmement variable : certains connaissent le succès, tel Adolphe Loève-Veimars, qui révèle Hoffmann au public français ; d'autres, un échec complet : la tentative d'introduire Kleist en français en 1830 reste sans lendemain, même si la médiocrité de la traduction des Cherbuliez ne doit pas en faire regretter l'insuccès (Jean-Yves Masson, p. [137] et p. 160). Il y a aussi toutes les situations intermédiaires... Le contexte n'est pas favorable à Masclet : la Russie est un pays lointain et la présence de sa littérature, souffrant d'un préjugé négatif, encore rare dans les revues françaises (Françoise Genevray, p. 55-57). À l'inverse, la vogue des chansons traditionnelles ainsi que la diffusion de la mode « troubadour » en France sont favorables à la publication de plusieurs anthologies de *romances* espagnols (María del Rosario Alvarez Rubio, p. 181 *sq.*).

Pour reprendre la distinction théorisée par Jean-René Ladmiral, on observe la coexistence, à la même période, de positions sourcières et ciblistes chez des traducteurs : une même œuvre, *Paradise Lost* de Milton, est l'objet d'un traitement radicalement opposé chez un Delille, soucieux d'améliorer l'original (1805) (Benoît Léger, p. 111) et chez un Chateaubriand, adepte du « calque à la vitre » dans sa traduction publiée en 1836. Tandis que Burnouf entend, en ultra-cibliste, dirait Ladmiral, « remplacer le mot propre, qui serait trivial, par un autre qui sera plus élégant, mais peut-être moins juste » (Frédéric Weinman, p. 194), et traduit Tacite, non sans grandiloquence, avec le souvenir de la période cicéronienne, Panckoucke reste plus sobre, se vantant de ne dépasser que de peu la longueur du texte latin. Sa première mouture pourrait même être qualifiée de klossowskienne avant la lettre : « J'avais traduit d'abord mon auteur tout entier mot-à-mot, en ayant soin, non-seulement de ne pas intervertir l'ordre des pensées, car c'est toujours détruire leur gradation, mais en respectant même l'ordre des mots, car agir autrement, c'est détruire leurs images » (p. 198). Dans cette perspective, il ne faut pas négliger la pratique scolaire répandue de la traduction « interlinéaire ».

Dans certains cas, des tendances opposées semblent perceptibles chez le même traducteur, si l'on admet que divers mélanges soient possibles. Masclet prétend traduire littéralement son auteur mais « aplanit certains reliefs, affadit des tours populaires, édulcore la saveur par moments un peu rude de Khemnitser » (Françoise Genevray, p. 54-55). Ces témoignages remettent en question l'idée simpliste d'une évolution linéaire de l'époque classique à nos jours, qui conduirait d'une infidélité massive à une fidélité omniprésente.

Un autre point intéressant concerne le débat toujours actuel sur la traduction de la poésie : certains traducteurs (sont-ils une majorité ? nos contributions le laissent entendre plus qu'elles ne le démontrent) font le choix de la traduction en prose, tel Chézy avec la *Shakuntalâ*. Inversement, Dupré de Saint-Maure n'hésite pas à proclamer dans la préface de son *Anthologie russe, suivie de poésies originales* (1823) que « notre siècle est celui des traductions en vers » (Françoise Genevray p. 58). Le débat n'a cessé de se poursuivre par la suite : au XX^e siècle, on peut songer aux positions contraires d'un Nabokov ou d'un Etkind sur cette question.

En 1830, l'analyse comparée des traductions est déjà fort répandue (cf. notamment la revue *Le Lycée*, évoquée par Patrick Berthier, p. 23). Il faut dire qu'elle est souvent menée par les traducteurs eux-mêmes à des fins de défense et illustration. Panckoucke reproduit des fragments de la version de Burnouf de façon à permettre au lecteur averti de se faire son idée, et dans ses vingt-cinq pages de notes finales, procédant à une habile sélection, il se réfère plusieurs fois à la traduction concurrente (Frédéric Weinman, p. 195).

Enfin, si les cas évoqués ici sont le plus souvent l'objet d'études détaillées, tous ces articles, notamment les premiers, contiennent des réflexions *méthodologiques* susceptibles d'extrapolations. C'est sur elles que nous achèverons ce compte rendu.

Tout d'abord, s'impose la nécessité de distinguer les premières traductions des retraductions et rééditions ou reprises de traductions, distinctions que ne font pas toujours correctement les instruments bibliographiques. Ces derniers ont tendance, du reste, à omettre les traductions parues dans les revues, sans même parler du point aveugle que constituent les pièces jouées sur scène dans une traduction non publiée (Yves Chevrel, p. 18, Patrick Berthier, p. 33, Lieven D'Hulst, p. 37-38). Doivent également être pris en compte les cas particuliers, pas si rares, des identités fallacieuses : les traductions qui cherchent à se faire passer pour des originaux ou, à l'inverse, les textes originaux qui cherchent à se faire passer pour des traductions (Lieven D'Hulst, p. 38).

Les approches quantitatives sont utiles. À l'époque considérée, la proportion de traductions dans la production éditoriale française est inférieure à 7 % (Lieven D'Hulst, n. 11, p. 39). Aujourd'hui, pourrait-on ajouter, cette proportion est supérieure (cf. Pierre Assouline, dans son rapport sur la *Condition du traducteur*, donnait en 2011 le chiffre de 18 %). Le chercheur belge souligne, sans surprise, la prépondérance de Paris en termes éditoriaux, et le nombre limité de collections spécifiquement dédiées aux traductions (p. 44-45). Il n'est pas non plus sans intérêt qu'en 1830, « le nombre de traductions d'œuvres narratives double presque celui des traductions de recueils de poésie, lequel est trois fois supérieur à celui des traductions de pièces de théâtre » (*ibid.*, p. 40). Il importe également de savoir que le latin conserve à cette date, en France, une place éminente, se situant juste derrière l'anglais et loin devant l'italien ou l'espagnol, dominant ainsi le genre poétique en traduction (*ibid.* p. 41-42). Ces données n'en sont pas moins insuffisantes (Yves Chevrel, p. 13) et Lieven D'Hulst souligne non sans raison que les approches sociologiques, actuellement en plein essor, « ont fréquemment tendance à s'arrêter au seuil de l'œuvre proprement dite » (n. 2, p. 36).

Ce petit livre riche d'enseignements offre ainsi de multiples éclairages propres à nourrir une histoire de la traduction et de la traductologie encore embryonnaire. L'enjeu est d'autant plus important que, comme le rappelle Yves Chevrel, jusque dans les années 1960, les traductions, malgré leur rôle fondamental dans la réception des cultures étrangères, ont été le parent pauvre des études littéraires (p. 11).

FRANÇOIS GÉAL